

VOS PREMIÈRES DÉMARCHES EN ADHÉRANT À CITEO PRO

Avant de démarrer, préparez les informations qui vous seront demandées pour réaliser votre adhésion.



L'adhésion à CITEO PRO peut être réalisée :

- ⇒ Directement par le Producteur REP (Importateur, Distributeur, Fabricant d'emballages ou de produits emballés),
- ⇒ Par un tiers (dénommé « intermédiaire » ou « délégué » dans certains cas spécifiques), qui effectue les démarches pour le compte d'une entreprise.

À retenir : le Producteur REP reste responsable des emballages mis à disposition sur le territoire français et du respect de ses obligations*, même en cas de recours à un tiers.

ÉTAPE 1

Réalisez votre adhésion en ligne



L'adhésion se fait
en quelques clics,
sans document
à fournir (KBIS, RIB...).



Vous aurez uniquement besoin pour l'entité qui adhère :

- ⇒ Du numéro SIRET du siège social de l'entité juridique (et non celui d'un établissement secondaire)
- ⇒ Selon son profil (fabricant / distributeur / importateur d'emballages ou de produits emballés) :
 - Les matériaux principaux qui composent ses emballages professionnels
 - Son secteur d'activité principal
- ⇒ De désigner le signataire du contrat (cela peut être une autre personne que celle qui réalise l'adhésion)

Déjà client du groupe CITEO pour une autre REP ?

Utilisez les mêmes informations juridiques pour conserver un numéro client unique et un accès centralisé à vos contrats.

Et après la signature de l'adhésion en ligne ?

Le service client prend le relais : il valide votre dossier et vous adresse alors un e-mail de confirmation vous donnant accès à votre Espace Client.

**Et après confirmation
de votre adhésion ?**

ÉTAPE 2

Découvrez votre Espace Client



Lors de votre adhésion, vous avez renseigné une adresse e-mail et choisi un mot de passe. En utilisant ces identifiants, vous pourrez accéder à votre Espace Client.

Naviguez ensuite librement pour découvrir les outils et services à votre disposition.

- ⇒ Pensez à **ajouter d'autres utilisateurs** via l'onglet « Contrat » > « Gérez les accès » afin d'impliquer les différentes parties prenantes de votre entreprise (RSE, finance, juridique, marketing...)

ÉTAPE 3

Effectuez votre déclaration provisionnelle



- ⇒ Une déclaration provisionnelle 2026 vous sera demandée peu après votre adhésion, sur la base de vos tonnages 2025
- ⇒ Elle nous servira à établir le montant de votre facture prévisionnelle 2026, avec un système de proratisation à partir du **1^{er} juillet 2026** (date de démarrage de la filière)

Régularisation de votre facturation 2026

- ⇒ La déclaration au réel des tonnages de vos emballages professionnels mis à disposition sur le territoire français entre le **1^{er} juillet** et le **31 décembre 2026** sera à effectuer début 2027
- ⇒ Votre contribution 2026 sera alors régularisée


BESOIN D'AIDE ?



Vous pouvez contacter nos conseillers par téléphone au **0 800 00 75 00** (service gratuit + prix d'appel) ou par email à info@citeopro.com

Une fois votre parcours terminé et après connexion à votre Espace Client, vous pourrez consulter un **guide d'adhésion détaillé** regroupant l'essentiel : tarifs, modalités de déclaration et autres informations clés.

Le présent document demeure la propriété de CITEO PRO. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour que les informations contenues soient correctes et à jour, CITEO PRO décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. CITEO PRO ne garantit ni la pérennité, ni l'exhaustivité de ces informations, au regard notamment de l'évolution ou de l'interprétation de la réglementation en vigueur, de l'état de l'art ou des dispositifs de la filière des emballages professionnels. À ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.

Publié par CITEO PRO | Conception-réalisation : Agence 3^e Étage | Photo : Getty Images, Photothèque CITEO PRO | Mai 2026 |  Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !